

## BULLETIN

DU

Syndicat Central des Agriculteurs  
DE LA LOIRE-INFÉRIEURE

Paraissant deux fois par mois

Compte de Chèques Postaux  
N° 6.015 — NANTESLes Bureaux sont ouverts tous les jours de la Semaine  
de 2 heures à Midi et de 2 heures à 5 heures (Dimanches et Fêtes exceptés)

Téléphone 1.95

LE PROCHAIN BULLETIN  
PARAITRA LE 18 AOUTLe 15 août, jour tombant cette année un  
vendredi, nos bureaux seront fermés les  
15, 16 et 17.

## LA SITUATION

## LES ENGRAIS

Le calme se continue et doit se continuer pendant toute la première quinzaine d'août. La culture est occupée par la moisson et ne pense pas encore à ses commandes d'engrais pour les ensemencements d'automne. Du reste nos prix sont aujourd'hui fixés pour tout le semestre, à l'exception des engrais azotés dont on s'occupe fort peu en ce moment.

A nouveau nous rappelons à nos adhérents de ne pas attendre au dernier moment pour nous passer leurs commandes soit directement, soit par l'intermédiaire de nos agents. Ce sont généralement ceux qui sont le moins pressés à commander qui sont les plus exigeants à les recevoir dans le plus bref délai, et en bonne vérité nous ne pouvons faire de passe-droits, chacun devant être servi à son rang d'inscription.

Par contre, pour toutes les commandes qui nous parviennent de très bonne heure, nous acceptons volontiers, ainsi que nos fournisseurs, qu'il nous soit indiqué une date de livraison, sous réserve, bien entendu, de la mise à disposition des wagons en temps voulu par les gares expéditrices.

L'impôt sur les bénéfices agricoles  
en 1924

Nous recevons des plaintes de divers côtés relativement aux chiffres élevés de l'impôt cédulaire sur les bénéfices agricoles demandé à de nombreux agriculteurs en 1924.

Des avertissements qui nous ont été remis taxent des exploitants sur un bénéfice forfaitaire de 4, 5 et 6.000 fr., alors qu'ils ne devraient être imposés que sur un bénéfice infiniment moindre.

Nous ne saurions trop engager nos adhérents à vérifier soigneusement la base de leur imposition et à réclamer dans le délai voulu.

Voici très vraisemblablement ce qui se produit : Nous avons déjà exposé dans ce bulletin que le bénéfice agricole imposable était un bénéfice forfaitaire, résultant de l'application de coefficients déterminés tous les ans à la valeur locative des terres, prés et vignes de chaque exploitation. C'est-à-dire à un revenu cadastral majoré de 1/4.

Pour l'impôt de 1924, le coefficient des terres est de 1.50, celui des prés 3, celui des vignes 2.50.

Mais pour que l'administration des Contributions directes puisse appliquer les coefficients il est nécessaire qu'elle con-

naisse la consistance cadastrale et par là le revenu imposable des terres, prés et vignes de chaque exploitation séparément.

Or, très fréquemment, elle les ignore et n'a pas de moyen pratique de les connaître, si le propriétaire ou l'exploitant ne lui en fait pas la déclaration. Et c'est pourquoi nous leur avons conseillé de fournir ces renseignements aux contrôleurs des Contributions directes.

Beaucoup évidemment ne l'ont pas fait ! Qu'en résulte-t-il ?

Lorsque l'Administration est dans l'ignorance des bases sur lesquelles elle devrait calculer le bénéfice agricole forfaitaire d'une exploitation, elle impose, sur un bénéfice arbitraire élevé, notablement supérieur au bénéfice légalement imposable, pour contraindre l'assujéti qui se trouve surchargé, à former une réclamation.

Pour que cette réclamation soit admise, l'imposé devra déclarer la surface de ses terres, prés et vignes séparément, ainsi que le revenu cadastral et en majorant celui-ci de 1/4, la valeur locative de chaque nature de culture ; c'est-à-dire exactement les renseignements qui auraient suffi à l'Administration pour l'imposer correctement, s'ils lui avaient été donnés en temps voulu.

De même bien des cultivateurs ont avec eux des parents de plus de 70 ans, des enfants mineurs qui leur donnent droit à une réduction d'impôt de 7.50 % pour les deux premières personnes à leur charge, de quinze % pour chacune des suivantes, sans limitation. Pour en bénéficier ils doivent en faire la déclaration à l'Administration. Combien ne l'ont pas fait et sont imposés à plein tarif ? Qu'ils réclament sans tarder la réduction en fournissant les justifications voulues sur leur famille.

L. L.

Conférence donnée le 9 juin 1924 à l'Exposition de Nantes pendant le Concours de la Société d'Agriculture de la Loire-Inférieure.

LE ROLE DE LA SÉLECTION  
EN AGRICULTURE

Une des caractéristiques de notre beau pays de France est la variété ; nul pays au monde n'offre, sur un espace aussi restreint, une diversité de régions naturelles se distinguant les unes des autres par leurs sols, leurs climats, leurs reliefs, leurs sites et, ce qui en est la conséquence, par une telle diversité de productions agricoles.

Variétés des productions agricoles de la Loire-Inférieure. — Or, votre département, votre région offre précisément une sorte de résumé de la France qui ne se trouve pas ailleurs au même degré et qui est la caractéristique de la Loire-Inférieure ; toutes les productions agricoles qui font la richesse de la France, toutes ou presque toutes, on les retrouve ici.

Le blé, par exemple, est notre grande production agricole nationale. La Loire-Inférieure est un des départements qui consacrent à cette céréale l'étendue la plus considérable : 188.000 hectares.

Le vin est une autre de nos grandes

productions françaises. Les vignobles couvrent, en Loire-Inférieure, 27.000 hectares.

Les prés et herbages, une autre source des richesses de la France, couvrent, en Loire-Inférieure, près de 130.000 hectares.

A côté du blé, vous cultivez, comme autres céréales, l'avoine, l'orge et le sarrasin, qui est bien la plante de votre climat. Vous cultivez aussi toutes les plantes fourragères, y compris le chou, qui est aussi une de vos cultures spéciales.

A côté de la vigne, le pommier à cidre occupe également, en Loire-Inférieure, des étendues importantes.

Et puis, ce sont les bois, les cultures fruitières et maraîchères, qui ont pris dans les environs de Nantes une si grande importance, à tel point que, il y a quelques semaines, vous avez eu, ici même, un Congrès des Cultures maraîchères, organisé par la Compagnie d'Orléans.

Voulons-nous passer en revue maintenant la richesse de vos productions animales ; non moins grande est la diversité des productions que nous rencontrons :

Élevage des chevaux ; élevage des bovins, particulièrement important, puisque la statistique nous indique 44 têtes de bovidés par 100 hectares, presque le double de la densité relevée dans la moyenne de la France ; élevage des porcs, non moins important, tous les animaux de basse-cour, etc.

Ainsi, vous le voyez, votre département présente bien, et dans son extrême diversité, la physionomie agricole de la France ; je m'empresse d'ajouter que, chez vous, l'œuvre de la production agricole est réalisée surtout par ce qui est la vraie force de notre Agriculture : la famille paysanne française.

Comment accroître la richesse de votre production agricole ? — Est-il possible d'accroître encore la richesse de cette production agricole ? Il est évident qu'il ne peut être question d'introduire, dans votre région, comme parfois il a été proposé pour d'autres régions, de nouvelles cultures, de nouveaux élevages ; mais il est permis de se demander ici, comme nous le faisons partout entre agriculteurs et éleveurs, s'il ne serait pas possible d'augmenter la quantité et la qualité de nos productions, de manière à pouvoir, dans chacune de nos fermes, vendre plus de blé, plus de vin, plus de porcs, plus de chevaux, plus de fruits, plus d'œufs, plus de beurre, et de vendre, en même temps, des vins encore de meilleure qualité, des œufs plus gros, du beurre plus fin, des animaux plus précoces, et s'il ne serait pas possible, par conséquent, de réaliser de la sorte de plus gros bénéfices, tout en collaborant plus utilement au ravitaillement général du pays et à l'expansion même de son commerce d'exportation.

Voulez-vous me permettre, en toute simplicité, sans avoir la prétention déplacée de vous faire un discours ou une conférence, de rechercher ensemble ce qui, peut-être, serait susceptible d'être réalisé dans ce sens ?

Dans tous les pays du monde, mais en France en particulier, se pose le problème pour l'Agriculture, d'intensifier la production, c'est-à-dire de produire davantage.

Moyens préconisés pour intensifier la production agricole. — Les moyens ne manquent pas, ni les donneurs de conseils. Tous, nous avons lu, dans les journaux, les revues, même sur les affiches qui s'étaient sur les murs de nos campagnes, des appels au paysan de France : « Employez plus d'engrais, la France est le pays qui en emploie le moins ! » De beaux graphiques nous montrent les pays utilisant le plus d'engrais être ceux où la production par hectare de blé, de sucre, etc., est la plus élevée, effectivement.

D'autres vous invitent à acheter de nouvelles machines qui travailleraient le sol plus profondément, ameubliraient davantage la terre, faciliteraient le travail, etc.

Les marchands de semences viennent aussi, qui vous montrent les gerbes magnifiques que donneraient les blés qu'ils tiennent à votre disposition, au poids de l'or.

Les professeurs d'Agriculture, et je suis de ceux-là, vous disent : « A quoi bon dépenser votre argent à acheter des engrais, à acheter des machines qui travaillent mieux le sol, si votre terre, d'abord, n'a pas été débarrassée des mauvaises herbes ; les engrais, un plus parfait travail auront d'abord cette conséquence de faire développer encore plus les mauvaises herbes et, celles-ci ayant acquis une superbe végétation, étoufferont les blés, les avoines, les orges dont vous avez acheté si cher les semences. »

Je vous vois du reste sourire quand on vous parle d'achats et toujours d'achats nouveaux, de procédés qui exigent plus de main-d'œuvre ; vous souriez parce que vous vous dites : « Il ne s'agit pas de produire coûte que coûte. Nous ne voulons pas faire de l'agriculture avec de l'argent, mais nous voulons faire de l'argent avec l'agriculture », et vous avez parfaitement raison. Vous faites et vous devez faire de l'agriculture pour gagner de l'argent ; on vit de son métier, et votre métier, c'est l'agriculture. Or, que me coûteront tous les progrès que l'on me recommande ; avec les aléas que comporte toujours l'agriculture, qu'il s'agisse de production végétale ou de production animale !! Ces prétendus progrès à réaliser, paieront-ils ? Nous voulons bien, dites-vous, réaliser toutes les améliorations souhaitables, mais il faut que ces améliorations soient économiques.

J'ai l'honneur d'avoir, dans cette salle, plusieurs de mes camarades, jeunes et vieux, de l'Institut agronomique ; peut-être même y en a-t-il, parmi eux, quelqu'un aux cheveux grisonnants comme les miens, qui ont eu la bonne fortune d'avoir à l'Institut agronomique, comme professeur d'Economie rurale, mon ancien maître Lecouteux.

Comment diminuer la proportion des frais irréductibles dans tout prix de revient ? — Lecouteux qui était, à la fois, un brillant professeur, un excellent agriculteur dans son grand domaine de Cerçay, en Sologne, et un des journalistes qui aient le mieux défendu la cause des agriculteurs dans le « Journal d'Agriculture Pratique », Lecouteux a eu le rare mérite de mettre en relief une vérité dont il faut bien nous pénétrer : que toute culture comporte nécessairement une certaine somme de frais qu'il a très justement appelés irréductibles,

autrement dit : qui restent constants, quel que soit le nombre des quintaux récoltés. Par exemple, s'il s'agit de blé : la culture à 10 quintaux à l'hectare, comme la culture à 20 quintaux à l'hectare, comporte, sous forme de loyer, d'impôts et de frais généraux, de façons aratoires indispensables, une somme de frais fixes à l'hectare, qu'on ne peut réduire et qui grèvent le prix de revient d'autant plus lourdement qu'ils se répartissent sur un nombre de quintaux plus restreint. Les frais se trouvent, au contraire, diminués relativement quand on peut les répartir sur un produit bien plus élevé.

Cela est évident. Prenez le blé : comme nous le disions, il faut toujours payer le fermage de la terre, payer les impôts, il faut labourer la terre, ensemer, moissonner, etc. ; tout cela entraîne une somme de dépenses qu'il est difficile d'évaluer exactement : 700 francs, 800 francs, ce qui représente alors 10 quintaux, 70 à 80 francs par hectare ; mais si ces mêmes frais de 700 à 800 francs sont à répartir non pas sur 10 quintaux, mais sur 20, votre quintal de blé n'est plus grevé de 70 ou 80 francs, mais de 35 ou 40 francs.

Vous entretenez une vache laitière, il faut la soigner, amortir son prix d'achat, cela représente une certaine somme qui grève forcément le prix de revient du lait qu'elle produit ; mettons encore, si vous le voulez, une somme approximative pour ces frais : 2 francs par jour, frais fixes irrédutibles qui existent quel que soit le nombre de litres de lait que vous donne la vache ; si celle-ci vous donne quatre litres de lait par jour le litre est donc grevé de 50 centimes, du fait de ces frais irrédutibles ; si elle vous en donnait dix, le litre de lait ne serait plus grevé, du fait de ces frais irrédutibles, que de 20 centimes.

#### Comment diminuer le prix de revient ?

— Ce que nous, agriculteurs, éleveurs, viticulteurs devons rechercher, c'est diminuer le prix de revient de tous nos produits en accroissant d'une façon économique la quantité et la qualité de chacun de ces produits.

Or, un des plus sûrs moyens d'accroître les rendements de la façon la plus économique, sans augmenter pour ainsi dire les frais, de diminuer, par conséquent, très sensiblement les prix de revient, c'est le choix judicieux de la plante, de l'animal sélectionné, qui répond bien au milieu dans lequel nous nous trouvons.

Quant on parcourt la France, les diverses régions agricoles qui en font la richesse, quand on parcourt, en particulier, votre région de l'Ouest, et que l'on réfléchit aux progrès encore à réaliser, il apparaît que la grande amélioration à réaliser dans tous les domaines, celle qui donnerait les meilleurs résultats, c'est, voyez-vous, la sélection appliquée à toutes nos productions végétales et animales, c'est-à-dire le choix de la plante, de l'animal susceptible de donner, dans un milieu donné, le maximum de rendement.

Un des maîtres de l'agronomie actuelle, M. Schribaux, a pu écrire, très justement, à propos de la production végétale : « Généraliser sur l'ensemble de notre territoire l'emploi de variétés sélectionnées, augmenterait aisément notre production de 10 à 20 %, disons 15 % et nous resterons au-dessous de la vérité.

« Partant de ce taux, et en admettant qu'il s'étendit seulement en espèces les plus importantes (céréales, pommes de terre, betteraves, luzerne et trèfle), ce serait, pour la France, un accroissement de récolte d'une valeur annuelle de près d'un milliard, chiffre déduit des statistiques d'avant-guerre, qu'il faudrait multiplier aujourd'hui par trois. Circonstance sur laquelle on n'insistera jamais assez, cette énorme augmentation de notre production agricole serait tout bénéfice, puisqu'il n'en coûte pas plus de cultiver une bonne variété qu'une mauvaise. »

Il y a des variétés de blé qui, dans les mêmes conditions de culture, donnent 20 quintaux au lieu de 8 ou 10, parce qu'elles sont des variétés qui ont été sélectionnées et sont bien adaptées au milieu où elles sont cultivées.

Exemple de la betterave. — Vous connaissez tous la betterave ; il y a plusieurs siècles déjà qu'on a signalé la présence du sucre dans la betterave, et au début du

XIX<sup>e</sup> siècle, quand les progrès de la science permirent d'extraire industriellement ce sucre de la betterave, les betteraves que l'on cultivait dans le Nord de la France pour les fabriques de sucre, contenaient 6 à 8 % de leur poids de sucre ; Vilmorin, le premier, montra dans de mémorables travaux qui datent de 1850, comment on pouvait, par la méthode de sélection individuelle, façonner des races de betteraves beaucoup plus riches en sucre, et aujourd'hui, les producteurs de betteraves à sucre cultivent des racines qui contiennent 18 à 20 % de sucre. Ils obtiennent des productions de sucre à l'hectare qui peuvent dépasser 7.000 kilogr. Voilà le résultat de la culture de la plante vraiment sélectionnée.

Exemple pris en Pologne, Graminées sélectionnées. — L'an dernier, à pareille époque, j'étais en Pologne, ayant eu la bonne fortune de faire partie de la Mission agricole française qui s'était rendue à la très aimable invitation des Associations agricoles de ce grand pays, ami de la France.

Une des choses qui nous a le plus frappés est l'importance que tous les agriculteurs et éleveurs polonais attachent à la sélection ; ils cultivent des seigles, des blés, des orges sélectionnés, des betteraves et des pommes de terre sélectionnées, mais ils s'efforcent aussi d'obtenir des variétés de Graminées de prairies sélectionnées. Nous avons vu, à ce point de vue, des cultures tout à fait curieuses. On nomme Graminées, vous le savez, la plupart des plantes herbacées qui constituent la masse de nos prairies ; ces Graminées se distinguent assez facilement les unes des autres ; il en est de hautes, comme l'avoine élevée, le dactyle, de petites, comme les paturins, de moyennes, comme les ray-grass, etc... Or, prenez quelques-unes de ces plantes, des dactyles ou des paturins, cultivez-les isolément, en semant graine par graine, à côté les unes des autres. Vous verrez que, parmi les paturins, certains individus se distinguent par leur tallage plus abondant, leurs feuilles plus développées et, finalement peuvent donner une quantité double de foin ou d'herbe à pâturer, que d'autres individus appartenant toujours à l'espèce paturin. Récoltez les graines des paturins donnant ce fourrage abondant, vous arriverez à avoir une variété de paturin sélectionnée dont la culture devient beaucoup plus avantageuse.

Exemple des vignobles de Guebwiller. — Il y a quelques années, je visitais quelques-uns des vignobles renommés d'Alsace et, à Guebwiller, le vignoble peut-être le plus étendu de l'Alsace, celui de M. Schlumberger, j'entends encore ce très habile viticulteur insister sur l'extrême importance qu'il attache à la sélection pour reconstituer ses vignes ; c'est toujours sur les meilleures pieds, les plus vigoureux, exempts de maladies, qu'il a soin de prendre les boutures, et parmi les nouveaux plants ainsi obtenus, les boutures sur les meilleurs des plants, éliminant toujours les plants qui sont défectueux. Aussi, quand on parcourt son vignoble, ses vignes jeunes, est-on frappé de la régularité de la végétation et de la fructification ; pas de ces vignobles qui trop souvent se rencontrent : un très beau cep, puis un vide, un cep malin, ce qui finalement entraîne, à la vendange, une diminution de récolte considérable.

La routine. — Mais vous savez toutes ces choses, vous en êtes convaincus ; seulement, faute de temps, par routine, pour ne pas perdre ce qui existe, on sème le blé pris dans le tas de blé où il y a des grains qui proviennent de toutes variétés, de pieds de blé qui ont donné 1 ou 2 épis, avec 30 à 40 grains seulement, comme des pieds de blé qui ont donné 4 à 5 épis, avec 200 à 300 grains. Oh, quelle belle récolte nous aurions, si nous ne prenions comme semences que les grains provenant de pieds ayant donné 200 à 300 grains !

Nous conservons des pommiers qui donnent des fruits seulement tous les 2 ou 3 ans, petits, peu abondants, peu sucrés ; cependant, que de fois ne nous sommes-nous pas dit : quel dommage que tous nos pommiers ne soient pas comme tel arbre, quel produit nous aurions. Avec dix de ces arbres, nous ferions tout notre cidre et nous aurions encore des pommes à vendre. En attendant, les mauvais pommiers occupent la place que pourraient, que devraient occuper des bons pommiers ; ils

épuisent quand même la terre et ils font tout autant de tort aux récoltes qui poussent sous leur ombrage.

(A Suivre).

H. HITIER.

Journal d'Agriculture Pratique.

### SULFATE DE CUIVRE BOUILLIE AZUR SOUFRE SUBLIMÉ

Nous cotons aujourd'hui sans engagement :

	les 100 k.
Sulfate de cuivre en sacs de 100 k.	190 »
Sulfate de cuivre en sacs de 50 k.	193 »
Bouillie Azur en caisses de 50 k., soit 25 paquets de 2 k.....	185 »
Soufre sublimé en sacs de 100 k.	97 »
Soufre sublimé en sacs de 50 k.	99 »

### Circulaire du ministre de l'Agriculture relative au prix du blé, des farines et du pain

Le Ministre de l'Agriculture  
à MM. les préfets.

Paris, le 28 juillet 1924.

Au moment où va s'effectuer la soudure des deux récoltes de 1923 et de 1924, je crois utile de rappeler votre attention sur la circulaire du 14 février 1924 qui a précisé les règles à suivre pour la détermination des prix de la farine et du pain. Il importe que les consommateurs de certaines régions n'aient plus à se plaindre du défaut de concordance des prix de la farine et du pain avec les cours du blé, qui s'est par trop accusé après la moisson, en 1923, 1922 et 1921.

Le contrôle des cours des céréales et des issues doit être plus rigoureux que jamais à cette époque de l'année. Il convient de veiller à ce que toutes les mesures prescrites soient strictement appliquées, et qu'en particulier les cours des principaux marchés soient enregistrés de façon exacte par des commissions dans lesquelles les associations agricoles, les chambres syndicales intéressées et les groupements de consommateurs se trouvent représentés.

En me faisant connaître d'urgence les différentes dispositions que vous avez prises en conformité de la circulaire du 14 février 1924, vous me donnerez la liste des marchés dont les cours sont contrôlés, avec l'importance relative attribuée à chacun d'eux pour la détermination de la moyenne départementale. Vous m'indiquerez également les chiffres arrêtés par la Commission consultative en ce qui concerne :

- 1° Le délai d'utilisation des stocks de blé et des succédanés en meunerie ;
- 2° Le délai d'utilisation des stocks de farine en boulangerie ;
- 3° Le montant des frais d'approche du blé ; s'il en est accordé ;
- 4° La marge de mouture ;
- 5° Le taux d'extraction de la farine, pour les blés indigènes et pour les blés exotiques ;
- 6° L'indemnité de placement de la farine ;
- 7° L'indemnité de livraison de la farine, du moulin à la boulangerie ;
- 8° Le rendement de la farine en pain ;
- 9° La prime de cuisson par quintal de farine, en distinguant entre les villes et les campagnes, s'il y a lieu.

Vous voudrez bien continuer à réunir au moins une fois par mois la Commission consultative, et vous me ferez parvenir de suite, sous le timbre de l'office de renseignements agricoles, le procès-verbal de chaque séance.

Je pense qu'aucune difficulté ne se présente dans votre département pour l'application des différentes règles précisées par la circulaire du 14 février 1924 et qui découlent des conclusions auxquelles s'est arrêtée la commission d'utilisation du blé. Vous ne manquerez pas de me signaler sans retard celles que vous rencontreriez, afin qu'une prompt solution leur soit apportée.

Le Gouvernement entend qu'aucun effort ne soit négligé pour réaliser l'abaissement du coût de la vie, à commencer par le pain, et il compte sur votre active collaboration pour obtenir tous les résultats désirables.

(Bulletin des Halles). H. QUEUILLE.

### Tournée du Camion-Cinéma-Exposition de la Société Commerciale des potasses d'Alsace

Les cultivateurs de notre région vont certainement apprendre avec grand plaisir que le Camion-Cinéma-Exposition de la Société Commerciale des Potasses d'Alsace, va parcourir notre département pendant près d'un mois selon l'itinéraire que nous donnons ci-dessous :

3 août, Saint-Père-en-Retz ; 4, Chéméré ; 5, Sainte-Pazanne ; 6, Vertou ; 7, Nantes ; 8, Savenay ; 9, Pontchâteau ; 10, Herbignac ; 11, Guérande ; 12, Blain ; 13, Guémené ; 14, Nozay ; 15, Nort-sur-Erdre ; 16, Carquefou ; 17, Ancenis ; 18, Varades ; 19, Ligné ; 20, Riaillé ; 21, Joué-sur-Erdre ; 22, Châteaubriant.

Dans chacune des localités désignées par cet itinéraire la population sera admise à visiter librement le camion et en fin de journée une conférence sera faite par un Ingénieur-Agronome du Bureau Central d'Etudes sur les engrais.

L'exposition comprendra notamment des échantillons de sels de potasse, des vues des mines, des photographies, des résultats de champ d'expériences, etc... La conférence exposera tout ce qu'il est indispensable de connaître en pratique pour employer judicieusement et avec profit les divers engrais que la science et l'industrie mettent aujourd'hui à la disposition des agriculteurs. Sans nul doute, nos populations agricoles, toujours soucieuses de progrès, assisteront nombreuses à cette intéressante causerie qui sera suivie de projections cinématographiques, montrant les mines qui produisent les sels de potasse, le travail d'extraction et leur préparation pour la vente, les résultats obtenus par leur emploi, etc...

L'exposition, la conférence, les projections cinématographiques sont entièrement gratuites.

Nous invitons nos lecteurs à répandre autour d'eux cette bonne nouvelle et à réserver le meilleur accueil à cette intéressante initiative qui vient leur apporter de précieux enseignements.

### Graminées et Légumineuses des Prés

Les prés de fauche et herbages contiennent un grand nombre d'espèces d'herbes. Beaucoup de ces herbes sont de peu de valeur tant pour le pâturage que pour le foin ; quelques-unes sont mauvaises ; un petit nombre sont vraiment bonnes.

Pour donner du bon foin et fournir un bon pâturage, la prairie doit présenter une proportion convenable de graminées (herbes qui donnent leurs graines dans des épis), et de légumineuses (herbes dont la graine est renfermée dans des gousses).

L'époque étant favorable pour semer des graines d'herbes dans nos prés, nous indiquerons quelles espèces il faut préférer. Voici huit graminées :

Le *Dactyle pelotonné* est regardé comme la plus avantageuse des herbes des prairies fauchables, en raison de sa taille élevée, de sa croissance rapide, de ses feuilles larges et épaisses. Le dactyle repousse vite sous la faux et donne un regain abondant.

Le *Fromental* est une des plus hautes parmi les herbes des prés. C'est aussi une des meilleures, mais son gazonnement étant peu serré, il est bon de ne pas lui donner une proportion de plus de 10 à 15, pour cent dans le mélange des graines à semer.

La *Fléole* se plaît dans les sols frais et compacts ; elle est un peu tardive mais repousse bien après le fauchage ou le pâturage ; elle ne dure guère plus de trois ou quatre ans. On la mélange aux autres graines dans la proportion de cinq à huit kilos par hectare.

Le *Vulpin des prés* est une plante haute et donne un excellent fourrage. Contrairement à la fléole, c'est une espèce vivace et très précoce. Il réussit surtout dans les sols frais et résiste bien aux froids de l'hiver et aux gelées tardives du printemps.

Le *Rau-Grass d'Italie*, propagé en France par Mathieu de Dombasle, occupe un des premiers rangs parmi les herbes fauchables. Il donne des rendements très élevés dans les bonnes terres fraîches et abondamment pourvues d'engrais. Sa durée ne dépasse guère deux ans.



**ANNONCES INSEREES SANS AUCUNE INTERVENTION DU SYNDICAT**

GRANDS GARAGES de BRETAGNE

**Henri MATILE**

20, rue Racine

Tél. 9.16 - NANTES - Tél. 22.21

AGENCE OFFICIELLE  
DES VOITURES CAMIONS



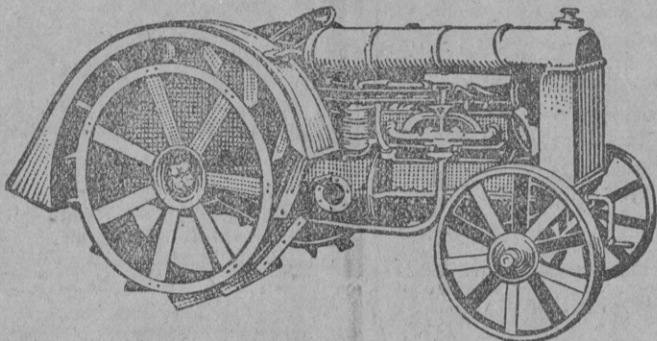
**TRACTEUR agricole FORDSON**

pour le charruage battage, remorquage, etc.

Le plus  
SIMPLE

Le plus  
ECONOMIQUE

FACILITÉS  
de  
PAIEMENT



Le plus  
ROBUSTE

Le MEILLEUR  
MARCHÉ

Visible au  
Stand MATILE  
Exposition

**11.350 fr.**

**C<sup>o</sup> d'ASSURANCES GÉNÉRALES**

Représentées à NANTES, 1, rue Affre, par  
MM. L. FEILDEL et H. DEVORSINE

à ANCENIS et canton  
de CHAMPTOCEAUX par

M. JUTEAU

VIE - INCENDIE - RENTES VIAGÈRES  
et ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

**CAISSE SYNDICALE & CAISSE MUTUELLE**

des  
AGRICULTEURS DE FRANCE

SIÈGE SOCIAL :

56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)

Société d'Assurances mutuelles contre  
les accidents de toute nature, fonc-  
tionnant sous le patronage de la Société  
des Agriculteurs de France.

La CAISSE SYNDICALE garan-  
tit contre les conséquences de la  
nouvelle loi sur les accidents agri-  
coles et réassure les caisses locales.

S'ADRESSER :

Inspecteur régionale : M. DARDE,  
56, rue de Londres, PARIS (8<sup>e</sup>)

Agents Généraux : à Nantes, MM. de  
KERNARS et POISSON, 11, rue  
des Cadeniers, et dans tous les principaux  
cantons.

**Institut Anti-Arthritique de France**

4, rue Dobrée, NANTES

**FRAGMENT DE LETTRE**

« Je suis heureux de publier mon attesta-  
tion de guérison obtenue par les méthodes  
scientifiques appliquées à l'Institut Anti-Arthri-  
tique, 4, rue Dobrée. Je souffrais depuis 1 an  
de douleurs articulaires dans tous les mem-  
bres. Agé de 20 ans et me trouvant, par suite  
de tristes circonstances, à la tête d'une exploi-  
tation agricole, je désespérai de pouvoir conti-  
nuer mon travail tellement les souffrances  
étaient aiguës. J'entendis parler des résultats  
inespérés obtenus à Nantes par un malade  
guéri dans mon pays. Je me décidai donc à  
faire un long voyage pour expérimenter le  
traitement. Je puis affirmer que je ne regrette  
pas les sacrifices consentis, car les douleurs  
ont complètement disparu et j'ai pu reprendre  
mon travail. — M. J. C., de Toul-en-Roch,  
Brasparts, Finistère. »

Tous les mercredis, consultations à Saint-  
Nazaire, de 13 à 16 heures.  
Consultations à domicile sur demande.

L'Institut Anti-Arthritique a son siège, 4,  
rue Dobrée, et ne peut être confondu avec au-  
cun autre cabinet médical similaire.

**COFFRES-FORTS BAUGAE**

LA PREMIÈRE MARQUE

30, Rue de Strasbourg - NANTES  
Téléphone 12-19

Envoi du Catalogue sur demande

Ouverture - Réparations de tous Systèmes  
de Coffres-Forts

**ALAMBIC COYAC - Nantes**

14, rue Beauséjour

— SON MODÈLE 1921 —

de plus en plus simplifié, se recommande par son  
rendement et la qualité des eaux-de-vie fabriquées

**VOITURES D'ENFANTS**

OCCASIONS ET NEUVES

ACHAT - ÉCHANGE - RÉPARATIONS

MAINGUY, 23, Chaussée de la Madeleine - NANTES

**POMPES A SOUTIRER LES VINS**  
et à transvaser tout liquide

Modèles à volant et à balancier

Moto-pompes, Échaudeuses pour  
futs, Bascules pèse tonneaux, etc.

Tuyaux en caoutchouc et en toiles

Tout l'article de caves, de chais, de tonnellerie

CHEZ

**E. PILLORGET 2, rue Guépin**

NANTES -

FABRIQUE DE BOUCHONS

Compte Postal. 5649 — Tél. 15.88

**Assurances**

**J. DURAND-GASSELIN**

3, rue Boileau - NANTES

**L'UNION**

C<sup>o</sup> d'assurances contre l'incendie

**ZURICH**

C<sup>o</sup> d'assurances contre les accidents

Agents dans tous les cantons

Si la VIGNE vous intéresse, demandez la Brochure  
des HYBRIDES PRODUCTEURS DIRECTS

Adressée gratuitement sur demande

Plants greffés - Producteurs directs

Boutures greffables

Portegreffes racinés

Collection variétés de table

**ARBRES FRUITIERS**

FORESTIERS et d'ORNEMENTS

**E. LEMERLE "Le Lion-d'Or" NANTES**

(Loire-Inférieure) - télé. 16.63

Brochure catalogue. Prix-courants franco sur demande

ON DEMANDE DES REPRÉSENTANTS

Si le prix de:

**30 FRs**

A L'HECTARE  
POUR VOTRE

**AZOTE**

VOUS CONVIENT

essayez



Demandez-nous les Copies de  
Lettres des Cultivateurs qui  
l'ont déjà employée.

281, Rue Saint-Honoré, Paris

R. C. 210.025 Seine

**SACS**

**LA TEXTILE FRANÇAISE**

3, Rue du Calvaire - NANTES (Tél. 20.56)

Ateliers et Entrepôts, 28 à 34, rue Henri Cochand

A actuellement à la vente, des lots très importants

de SACS NEUFS et D'OCCASION pour GRAINS

FARINE, POMMES DE TERRE, OIGNONS, MARRONS, etc

Livraison immédiate - Prix sans concurrence

TOILES, FILS, FICELLES, BACHES

**L. PIOGÉ**

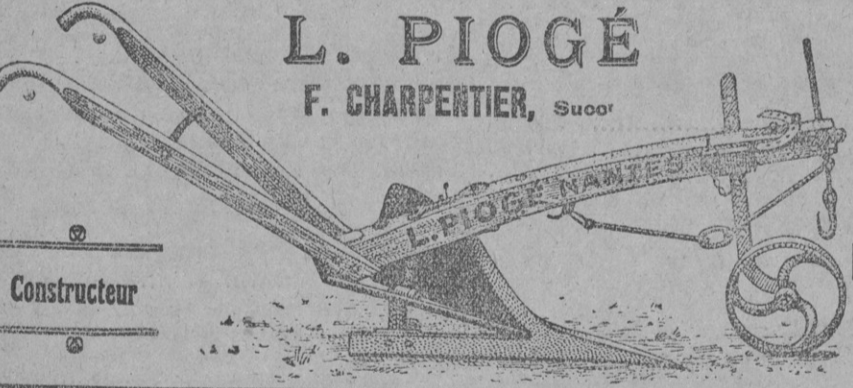
F. CHARPENTIER, Succ<sup>r</sup>

1, Rue

Sainte-

Catherine

NANTES



Constructeur

**PHARMACIE DE LA PETITE-HOLLANDE**

1, Rue Haudaudine, 14, Quai de l'Hôpital - NANTES

**O. PILLET, pharmacien** — TÉLÉPHONE 9.08

DÉPOT DE TOUTES LES SPÉCIALITÉS FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

— BAISSÉ DE PRIX —

**VIGNES AMÉRICAINES**

Les plus beaux plants de vigne,  
meilleur marché que partout ailleurs,  
authenticité et sélection garanties.

**Etabl<sup>s</sup> Eugène GIRAULT**

PÉPINIÉRISTE-VITICULTEUR

Jaunay-Clan (Vienne) — Téléph. N<sup>os</sup> 3 et 0.75

Exposition N<sup>o</sup> Paris 1911 : 1<sup>er</sup> Prix, Médaille d'Or

Hors Concours — Membre du Jury

**60 HECTARES VIGNOBLES & PÉPINIÈRES**

Plants greffés des meilleures variétés

Producteurs directs recommandés - Vastes Champs de

Pieds-Mères - Champs d'expériences

Catalogue prix-courant sur demande

La Maison accepterait Représentant sérieux



C'est aux Pépinières Girault  
que nous devons nos plus belles grappes.

**UNIVERSEL ENSACHEUR TRIOU**

COUTE 75 FRs FRANCO

RAPPORTE 20 FRs PAR JOUR

ÉTABLISSEMENTS "TRIOU" à MONTGERON (S.-&O.)

R. C. Corbeil 2.385. — M. Charles BERNARD, Représentant Régional, 66, boulevard d Saint-Aignan, NANTES

Imprimerie DUPAS & C<sup>o</sup>, 57 & 79, rue St-Clément - Nantes